

Le Cheix

Distance

↔ 5.5 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +180 m

Balisage

📏 Bleu

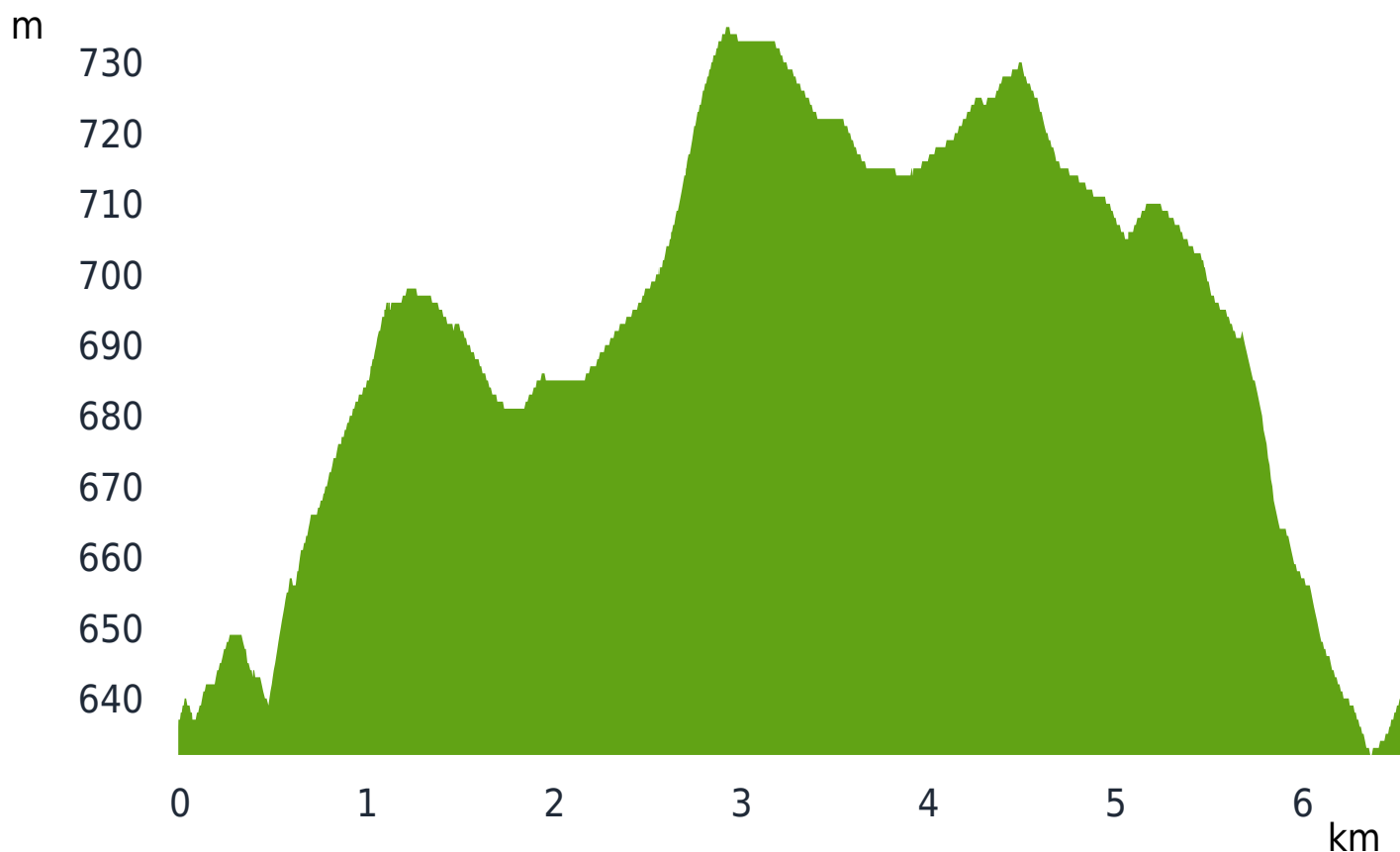


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Diéry

Adresse de départ

Parking - Église
63320 Saint-Diéry

Accès au point de départ

À partir de l'A75, quitter celle-ci à la sortie n°6, poursuivre sur la D978. Au lieu-dit Le Rivalet poursuivre sur la D978 en direction de Besse. Au lieu-dit La Bataille prendre à droite la D146 jusqu'à Saint-Diéry. Stationner sur le parking de l'église.

Description du parcours

Une courte boucle le long la Couze-Pavin dans le bassin de Cotteuge au micro climat propice aux arbres fruitiers et jardins luxuriants avec de superbes vues sur les monts Dore (pic de Cluzel, plateau de La Jarrige, Cotteuge, grottes de Jonas...)

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ descendre la rue derrière l'église, passer devant une croix à gauche et poursuivre tout droit jusqu'au stop. Remonter la route sur 30 m puis emprunter le premier chemin à gauche. Au niveau d'un relais radio, s'engager dans une grande descente (vue sur le Pic Saint-Pierre, le massif du Sancy et sur les grottes de Jonas) pour arriver sur la D978.

Étape 2 : La suivre à gauche en empruntant le talus à gauche de la route (danger). Au bout de celui-ci traverser la route pour descendre le chemin à droite. Traverser le village de Cotteuges et rejoindre la D26E. L'emprunter à droite, à 300 m environ prendre un chemin à gauche menant au site naturel (cheminées des Fées). Revenir à la route et la remonter jusqu'à un grand chemin à gauche après une grande courbe.

Étape 3 : L'emprunter en longeant la Couze-Pavin. Traverser Le Cheix jusqu'à un pont en pierre, monter le chemin à droite qui rejoint la D978. Traverser la route, gravir le chemin goudronné en face, passer devant une croix à droite, continuer à monter. Sur le plateau (vue sur la roche de Brionnet et la chapelle) rejoindre la D146, la traverser et prendre le chemin en face pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.